



Tél.: (819) 326-5624
Fax.: (819) 326-7065

Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION DES COMPTES DE TAXES ARTICLE 1007 C.M.

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ :

Que le rôle de perception, concernant l'imposition des taxes pour l'année 2015 est déposé à la réception de l'hôtel de ville de votre municipalité;

Que ce rôle de perception a été complété après le 1^e janvier 2015;

Que ce rôle est préparé en conformité avec le budget tel qu'adopté par le conseil municipal le 29 janvier 2015 et révisé le 11 février 2015;

Que le budget sera transmis au ministère d'ici le 1^e avril 2015;

Qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes comprenant un avis d'évaluation de votre propriété dans les délais prévus à l'article 81 de la Loi sur la fiscalité municipale;

Que ces taxes seront payables aux dates indiquées sur votre relevé de taxes en un, deux, trois ou quatre versements;

Le rôle de perception est disponible pour consultation à la réception de la Municipalité, située au 349, chemin de Val-des-Lacs à Val-des-Lacs, et toute personne intéressée peut en prendre connaissance du lundi au vendredi de 9 h à 16 h à l'exception des congés fériés.

Donné à Val-des-Lacs, ce 17 février 2015.

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier

=====

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 17^e jour de février, entre 9 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 17 février 2015.

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER